



OPERATION ADHÉRENTS

ASSISES DU JOURNALISME

28-29-30 mars 2023 à TOURS

Comme chaque année, la CFDT-Journalistes sera présente aux Assises du journalisme, qui se tiennent les **mardi 28, mercredi 29 et jeudi 30 mars** à MAME (un lieu de séminaires) au 49 Boulevard Preuilly à **Tours**. Elle y tiendra un stand. Ses représentants interviendront dans certaines tables rondes et écouteront les débats, un bon baromètre des préoccupations de la profession et des initiatives qui la rendent vivante.

Le thème de cette année est : « **Retrouver le goût de l'info** ». A l'heure où une partie importante des citoyens s'informe plus ou via des réseaux qui ne sont pas alimentés par des journalistes, les débats promettent d'être passionnants et surtout utiles pour nous permettre de réfléchir à la façon d'assurer notre avenir et celui de notre démocratie, et de nourrir nos pratiques syndicales.

Souhaitant que ce temps profite un maximum à tous, et consciente que cela représente un effort financier, qui se cumule avec l'effort de prendre sa/ses journées, la CFDT-Journalistes renouvelle son opération de soutien financier aux journalistes adhérents qui souhaitent y aller au moins une journée entière. Cela prendra la forme de **remboursement des frais de déplacement**.

Jusqu'à 100€/personne

Pour maximum 10 personnes

La priorité sera donnée aux premiers inscrits. En contrepartie et en vue de faire de ce moment un temps d'engagement syndical, il sera proposé aux bénéficiaires qu'ils restituent les grandes lignes de ce qu'ils auront jugé intéressant des tables rondes qu'ils auront suivies.

Un temps de repas entre adhérents CFDT pourra aussi être proposé si un créneau de disponibilité commun se présente.

Nous nous réjouissons de nous retrouver prochainement pour parler journalisme ensemble !

#fiersdetrejournalistes

Le conseil national de la CFDT-Journalistes

Programme des Assises : <https://journalisme.com/tours/programmation-assises-de-tours/>

PROCEDURE : Le remboursement se fera après l'événement, sur présentation des factures, mais il faut avoir eu l'accord avant d'engager les frais.

La demande est à envoyer par mail au plus tard le 20 mars 2023 à journalistes@f3c.cfdt.fr avec objet de mail « Opération adhérents Assises ». Ce mail contiendra :

- Son poste de journaliste (mais l'opération est ouverte aux adhérents au chômage) et ses employeurs pour les pigistes
- Son numéro d'adhérent
- Le(s) jours où la personne compte être présente et éventuellement les tables rondes où elle compte aller si elle le sait déjà
- L'engagement à rapporter de façon très concise les points saillants des débats suivis

L'accord reçu par la CFDT-Journalistes précisera les conditions de remboursement des frais (train 2^{ème} classe, hôtel et repas plafonnés respectivement à 116 et 20 €...). Après l'événement les participants enverront une note de frais à la CFDT-Journalistes avec leur RIB.

Le montant de 100 € est le même pour tous mais si les frais sont inférieurs ils seront remboursés à hauteur des factures réelles.

Contact : journalistes@f3c.cfdt.fr